
ACADÉMIE DES RETRAITÉS DE L'OUTAOUAIS INC.

ÉTATS FINANCIERS

30 JUIN 2020

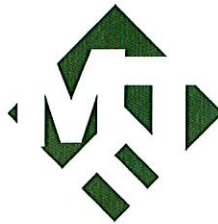
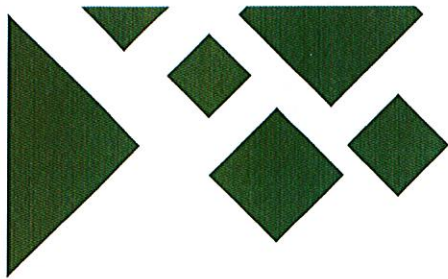
ACADÉMIE DES RETRAITÉS DE L'OUTAOUAIS INC.

ÉTATS FINANCIERS

30 JUIN 2020

SOMMAIRE

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 5
Résultats	6
Évolution des actifs nets	7
Situation financière	8
Flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10 - 15
Renseignements complémentaires	16



**Monette
Fortin
Tremblay**

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDEPENDANT

Aux administrateurs de
Académie des retraités de l'Outaouais Inc.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Académie des retraités de l'Outaouais Inc. (l'« organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2020, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 30 juin 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Monette Fortin Tremblay inc

Maria Ferreira, CPA auditrice, CGA

Gatineau
Le 13 octobre 2020

ACADÉMIE DES RETRAITÉS DE L'OUTAOUAIS INC.**RÉSULTATS****EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2020****6**

	2020	2019
PRODUITS		
Activités socio-culturelles	254 571 \$	360 850 \$
Subventions (annexe A)	113 589	97 275
Cotisations	44 427	48 112
Commandite et dons	7 500	21 600
Activités de financement	4 082	12 334
Intérêts	3 683	3 325
Activités du 40 ième anniversaire	-	29 622
	427 852	573 118
CHARGES		
Salaires et avantages sociaux	169 542	214 768
Coûts - activités socio-culturelles	141 600	205 385
Loyer	24 304	39 793
Fournitures et matériel de bureau	6 967	8 287
Télécommunications	5 668	5 386
Photocopieur	5 496	14 765
Publicité et frais de représentation	2 751	4 421
Assurances	2 598	1 798
Coûts - activités de financement	2 496	11 144
Activités du 40 ième anniversaire	-	31 695
Contribution au stationnement - FAO	-	20 000
Honoraires professionnels	4 349	4 039
Frais bancaires	11 089	14 347
Amortissement des immobilisations	3 665	3 290
	380 525	579 118
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	47 327 \$	(6 000) \$

ACADÉMIE DES RETRAITÉS DE L'OUTAOUAIS INC.

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2020

7

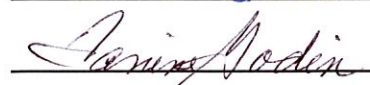
	2020	2019
Solde au début	165 003 \$	171 003 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	47 327	(6 000)
Solde à la fin	212 330 \$	165 003 \$

ACADÉMIE DES RETRAITÉS DE L'OUTAOUAIS INC.**SITUATION FINANCIÈRE****30 JUIN 2020****8**

	2020	2019
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	60 628 \$	20 108 \$
Placements temporaires (note 3)	55 595	12
Débiteurs (note 4)	6 218	7 771
Subvention à recevoir	3 496	9 904
Frais payés d'avance	3 124	3 448
Placements réalisables au cours du prochain exercice (note 5)	144 538	-
	273 599	41 243
Placements, au coût (note 5)	-	141 477
Immobilisations corporelles (note 6)	2 422	5 709
	276 021 \$	188 429 \$
PASSIF		
Passif à court terme		
Créditeurs et frais courus (note 7)	19 180 \$	20 181 \$
Revenus reportés	14 511	3 245
	33 691	23 426
Aide gouvernementale reportée	5 510	-
Dette à long terme (note 8)	24 490	-
	63 691	23 426
ACTIFS NETS		
Non affecté	212 330	165 003
	276 021 \$	188 429 \$

Éventualité (note 10)

Engagement contractuel (note 9)

 Guile Bess, administrateur Jean-Louis Gauthier, administrateur

ACADÉMIE DES RETRAITÉS DE L'OUTAOUAIS INC.**FLUX DE TRÉSORERIE****EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2020****9**

	2020	2019
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	47 327 \$	(6 000) \$
Élément n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	3 665	3 290
	50 992	(2 710)
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Placements temporaires	(55 583)	121 457
Débiteurs	1 553	(2 627)
Subvention à recevoir	6 408	12 079
Frais payés d'avance	324	423
Créditeurs et frais courus	(1 001)	(7 240)
Apports reportés	-	(1 363)
Revenus reportés	11 266	778
	13 959	120 797
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Placements	(3 061)	(125 244)
Encaissement de placements	-	12 500
Acquisition d'immobilisations corporelles	(378)	(1 865)
	(3 439)	(114 609)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Emprunts à long terme	24 490	-
Aide gouvernementale reportée	5 510	-
	30 000	-
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	40 520	6 188
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	20 108	13 920
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	60 628 \$	20 108 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

1. STATUT ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'Académie des Retraités de l'Outaouais Inc. (ARO) est un organisme sans but lucratif, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, et est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Elle regroupe des gens du troisième âge de la région de l'Outaouais à des fins de formation et d'activités sociales.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes indiquées ci-dessous :

	Périodes
Équipements	36 mois
Matériel informatique	36 mois
Améliorations locatives	60 mois

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les revenus d'inscription aux activités sont constatés à titre de produits lorsque les séminaires ont lieu.

Les cotisations sont constatées à titre de produits lorsqu'elles sont reçues.

Les intérêts créditeurs sont comptabilisés selon la comptabilité d'exercice en fonction du temps écoulé.

Apports reçus sous forme de services

L'organisme ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'il reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérable. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures, les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers de l'organisme.

Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués subséquemment au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des dépôts à terme, des débiteurs et de la subvention à recevoir. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des fournisseurs et des charges à payer.

Placements

Les placements sont comptabilisés au coût.

ACADÉMIE DES RETRAITÉS DE L'OUTAOUAIS INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 JUIN 2020

12

3. PLACEMENTS TEMPORAIRES

	2020	2019
Épargne à terme, intérêt quotidien, disponible à demande	55 595 \$	12 \$

4. DÉBITEURS

	2020	2019
Comptes à recevoir	2 138 \$	1 147 \$
Taxes de ventes à recevoir	2 201	4 785
Intérêts courus	1 879	1 839
	6 218 \$	7 771 \$

5. PLACEMENTS, au coût

	2020	2019
Épargne à terme échéant le 30 novembre 2020, 2,25 %	127 813 \$	125 000 \$
Épargne à terme échéant le 12 juillet 2020, 1,50 %	16 725	16 477
	144 538	141 477
Placements réalisables au cours du prochain exercice	144 538	-
	- \$	141 477 \$

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2020		2019	
Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette	
Équipements	5 844 \$	4 513 \$	1 331 \$	2 836 \$
Matériel informatique	3 699	3 481	218	1 450
Améliorations locatives	2 752	1 879	873	1 423
	12 295 \$	9 873 \$	2 422 \$	5 709 \$

7. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

	2020	2019
Salaires courus et vacances à payer	16 566 \$	4 080 \$
Fournisseurs et frais courus	2 571	5 664
Sommes à remettre à l'État	43	10 437
	19 180 \$	20 181 \$

8. DETTE À LONG TERME

	2020	2019
Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, au taux de 0 %, sans versement, échéant le 31 décembre 2022	30 000 \$	-
Escompte sur taux d'intérêt	(5 510)	-
	24 490 \$	- \$

L'organisme a obtenu un prêt sans intérêt de 40 000 \$ du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes. Ce prêt est garanti par le gouvernement du Canada. Aucun intérêt ni aucun remboursement n'est requis jusqu'au 31 décembre 2022. Le remboursement du solde du prêt, au plus tard le 31 décembre 2022, donnera lieu à une radiation de 25 % du prêt, jusqu'à concurrence de 10 000 \$.

Comme l'intention de l'organisme est de rembourser le prêt d'ici le 31 décembre 2022, ce montant de 10 000 \$ a été comptabilisé dans les résultats du présent exercice comme une aide gouvernementale, ramenant ainsi le solde à payer de cet emprunt à 30 000 \$.

Le prêt de 30 000 \$ a été actualisé au taux du marché et les intérêts implicites sur ce prêt, soit 5 510 \$, représente un escompte sur taux d'intérêt. Cet escompte a été comptabilisé comme une aide gouvernementale reportée dans le bilan du présent exercice et sera amorti sur la durée du prêt.

L'aide gouvernementale comptabilisée aux résultats est de 10 000 \$.

9. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

L'organisme a signé un bail de 36 mois venant à échéance le 31 mai 2022. Le coût mensuel en vigueur au 30 juin 2020 est de 1 768 \$ plus les taxes applicables. Selon le bail, le taux sera indexé annuellement selon l'indice des prix à la consommation de Statistique Canada. De plus, en vertu d'une entente entre la Ville de Gatineau et la Fondation pour les Aînés de l'Outouais (FAO), la FAO alloue 2 500 heures de location gratuite. L'ARO doit payer l'excédent des heures de location utilisées à un coût de 23,09 \$ de l'heure plus les taxes applicables.

L'organisme a un contrat de location pour un photocopieur de marque Toshiba venant à échéance en novembre 2025. Le coût mensuel est de 241 \$ plus les taxes applicables.

L'engagement pris par l'organisme en vertu du bail et du contrat de location totalise donc 60 559 \$ et les versements au cours des prochaines exercices sont les suivants :

2021	25 919 \$
2022	24 018 \$
2023	3 109 \$
2024	3 109 \$
2025	3 109 \$
Autres	1 295 \$

10. ÉVENTUALITÉS

L'éclosion d'une nouvelle souche de coronavirus (COVID-19) a entraîné une crise sanitaire mondiale majeure qui continue d'avoir des incidences sur l'économie globale et sur les marchés financiers à la date de mise au point définitive des états financiers.

Lors de la première vague de la pandémie, en mars 2020, suite aux exigences de la santé publique, l'organisme s'est vu dans l'obligation de fermer son établissement et toutes les activités ont été annulées. Advenant une deuxième vague de la pandémie à l'automne 2020, il existe une incertitude quant aux répercussions que cette crise pourrait avoir sur l'organisme.

11. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 30 juin 2020 sont détaillés ci-après.

Risque de liquidité

L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses comptes fournisseurs.

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêts fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur. Le risque sur les dépôts à terme est réduit au minimum, ces actifs étant investis dans une institution financière.

Risque de crédit

L'organisme est exposé à un risque de crédit sur les dépôts à terme, les débiteurs et la subvention à recevoir. La subvention a été reçue peu après la fin de son exercice financier. L'organisme évalue de façon continue les débiteurs sur la base des montants qu'elle a la quasi-certitude de recevoir. Le risque de crédit des dépôts à terme est négligeable puisqu'ils sont détenus dans une grande institution financière.

12. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2019 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2020.

ACADÉMIE DES RETRAITÉS DE L'OUTAOUAIS INC.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2020

16

	2020	2019
ANNEXE A		
SUBVENTIONS		
Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais	48 264 \$	47 732 \$
Kino Québec	36 123	46 180
Subvention salariale d'urgence du Canada	19 202	-
Subvention - Prêt Covid-19	10 000	-
Loisir sport Outaouais	-	2 000
Table Éducation Outaouais	-	1 363
	113 589 \$	97 275 \$